

Le Mesnil Saint-Denis

Commune du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse

Janvier
2026

lemesnilsaintdenis.fr

le mag



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureaux
de vote

Vie du Mesnil p.10

Événements, cérémonie
des vœux, portraits d'agents

Solidarité p.14

Téléthon, accessibilité
et animations seniors



Édito

Une fin d'année festive, à partager avec vos proches !

En cette fin d'année, j'espère que chacun pourra profiter de moments chaleureux et conviviaux.

La vie de notre commune continue, rythmée par de nombreux projets, portée par l'implication des services municipaux, dont plusieurs nouveaux agents vous sont présentés dans ce numéro.

Les travaux se poursuivent afin d'entretenir la voirie et les bâtiments communaux.

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Un dossier est consacré aux informations pratiques relatives aux bureaux de vote.

Vous retrouverez également un retour en images sur les événements qui ont

animé la fin d'année, témoignant du dynamisme de notre tissu associatif, porteur d'initiatives motivantes tout au long de l'année. Vous pourrez découvrir les résultats marquants de nos clubs et associations sportives, reflet du talent de nos sportifs mesnilois.

A ce sujet, la commune a obtenu trois lauriers dans le cadre du label "Ville Active et Sportive", une reconnaissance valorisant l'engagement collectif autour du sport et du bien-être.

Pierre Rabhi, fondateur du mouvement Colibris, nous rappelait : « Chacun de nous peut faire sa part, et c'est ensemble que nous ferons la différence. » Cet esprit de coopération et de solidarité guide notre vie locale au quotidien.

Aux côtés du conseil municipal, j'ai le plaisir de convier l'ensemble des Mesniloises et des Mesnilois à la cérémonie

des vœux, qui se tiendra samedi 3 janvier 2026 à 19h au gymnase Guy Lefébure, chauffé pour l'occasion. Ce sera un moment convivial pour se retrouver et débuter ensemble la nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Christophe Buhot, votre Maire

*Tres belle anné e
tous pleine de projets*






Les élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 6 février 2026.

Les électeurs doivent avoir au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin, être de nationalité française, ou citoyen de l'Union Européenne résidant en France, et jouir de leurs droits civiques.

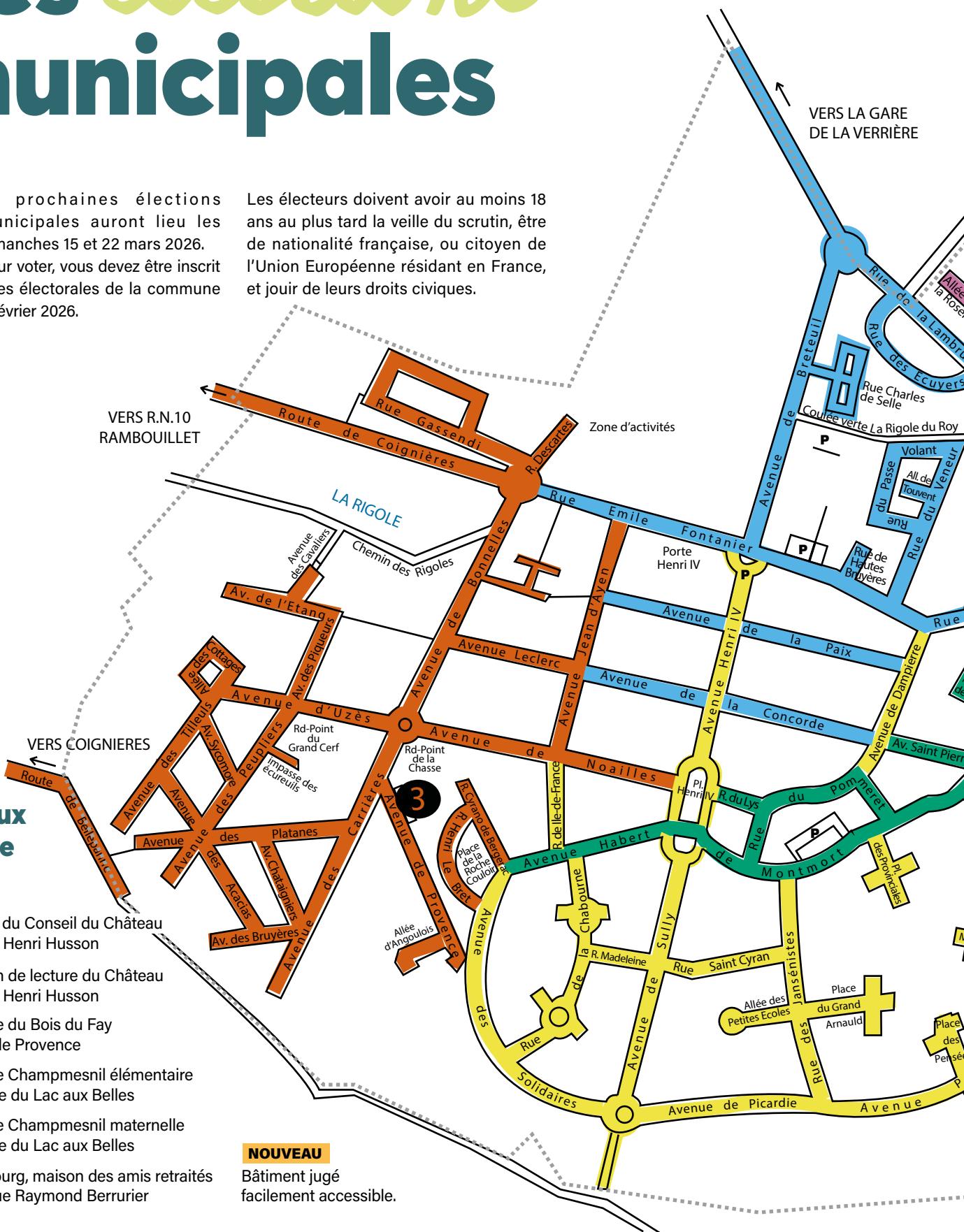
Bureaux de vote

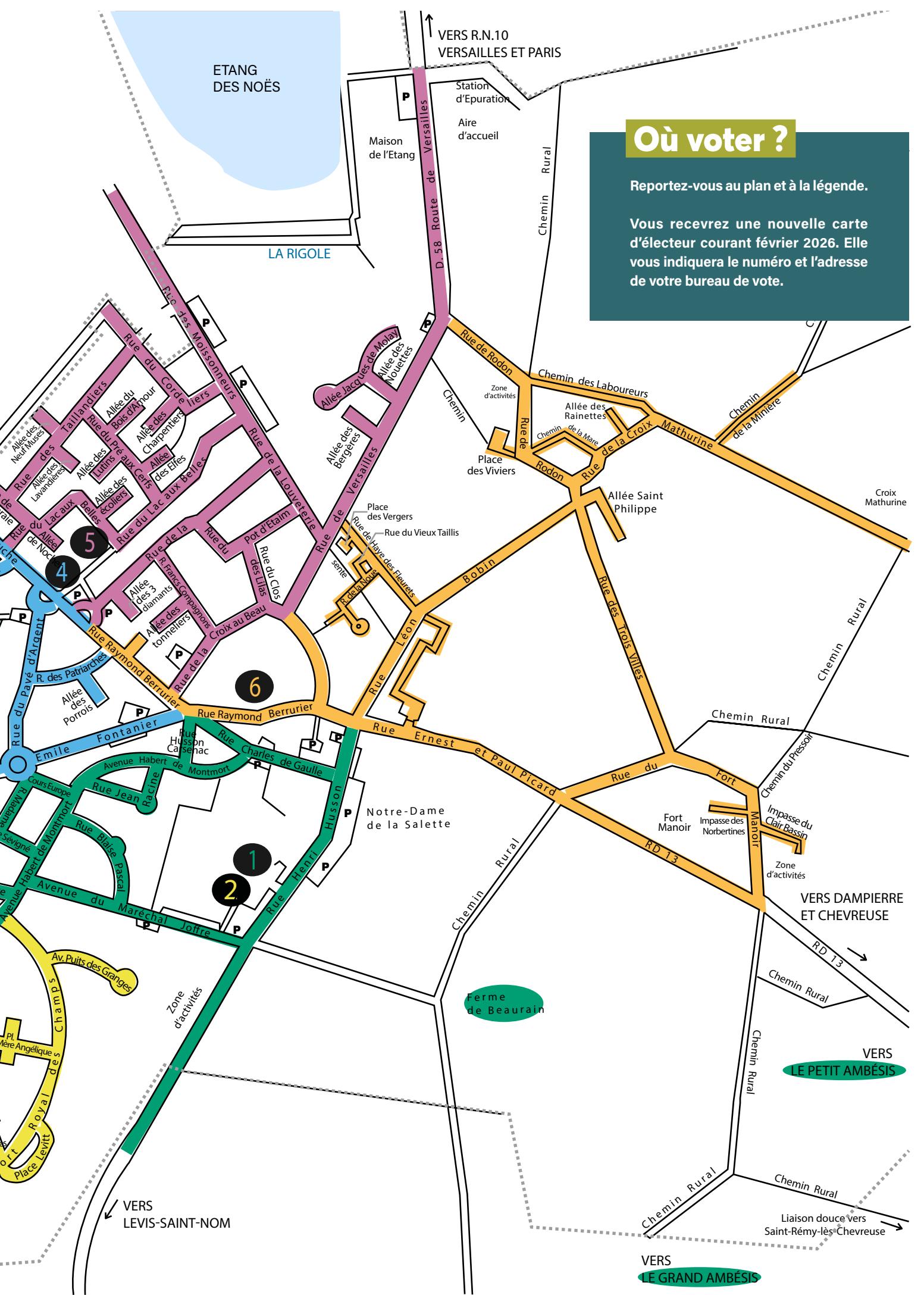
légende

- 1 salle du Conseil du Château
1 rue Henri Husson
- 2 salon de lecture du Château
1 rue Henri Husson
- 3 école du Bois du Fay
rue de Provence
- 4 école Champmesnil élémentaire
17 rue du Lac aux Belles
- 5 école Champmesnil maternelle
17 rue du Lac aux Belles
- 6 le Bourg, maison des amis retraités
40 rue Raymond Berrurier

NOUVEAU

Bâtiment jugé facilement accessible.





Focus



Infos pratiques pour voter

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en présentant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile, de moins de 3 mois aux noms et prénoms.

Inscription en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie.

Bon à savoir

- Si vous avez déménagé depuis la dernière élection, vous devez mettre à jour votre inscription dans votre nouvelle commune. Il est nécessaire de vous inscrire à votre nouvelle adresse.
- Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement dans la commune où ils ont fait leur recensement citoyen dès 16 ans.
- Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site service-public.fr.

Vote par procuration

A effectuer sur le site maprocuration.gouv.fr, ou au moyen du Cerfa n°14952*3. L'électeur mandant* doit se déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire contrôler son identité. Munissez-vous de votre numéro national d'électeur (NNE) figurant sur la carte d'électeur.

Il n'est pas obligatoire que le mandant* et le mandataire** soient inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit s'exprimer au bureau de vote d'inscription du mandant.

Pourquoi un redécoupage électoral au Mesnil-Saint-Denis ?

La Préfecture des Yvelines a validé le redécoupage électoral de la commune, accompagné de la création d'un 6^e bureau de vote.

Cette évolution tient compte de la croissance démographique des dernières années : la population est passée de 6 900 habitants en 2020 à 7 300 en 2022, et le nombre d'électeurs s'élève à 5 500 en 2025.

La limite réglementaire de 1200 électeurs par bureau a nécessité un redécoupage. Certains bureaux dépassaient les 1 100 électeurs. Désormais, chaque bureau accueille entre 800 et 980 électeurs, pour un meilleur confort de vote et une meilleure organisation.

La numérotation des bureaux a été repensée pour plus de clarté : elle suit une logique géographique, évitant de couper des rues et limitant les confusions entre voisins.

The logo for the 2026 Municipal Elections in Mesnil-Saint-Denis features a stylized profile of a person's head facing right, with the colors of the French flag (blue, white, and red) integrated into the design. Below the head, the text 'ÉLECTIONS MUNICIPALES' is written in a bold, sans-serif font, with '2026' underneath. There are two horizontal lines above the text.

Même rue

Même bureau de vote

Définitions

*le mandant : l'électeur qui donne procuration pour voter à sa place.

**le mandataire : la personne qui reçoit la procuration et vote à la place du mandant.



Transition éco

Curage et assainissement

Avec l'arrivée de l'automne et les pluies abondantes, les feuilles et les boues peuvent rapidement obstruer les avaloirs et les canalisations. Pour prévenir tout risque d'inondation, un entretien régulier est indispensable.

Dans le cadre de la délégation de service public, le sous-traitant Sèche Assainissement, mandaté par l'entreprise Suez, est intervenu sur la commune afin de réaliser une campagne de curage en novembre dernier.

L'entreprise mandatée a œuvré sur l'ensemble des grilles, bouches et avaloirs de la commune : rue des Cordeliers - rue des Moissonneurs - résidence Louveterie - allée Jacques de Molay - allée des Nouettes - 1 au 11 avenue Charles de Gaulle - 3 au 15 rue de la Croix au Beau - rue Émile Fontanier.

Cette campagne est une opération d'entretien préventif essentielle pour assurer la sécurité, la salubrité et la durabilité des infrastructures urbaines.

A NOTER

A votre domicile aussi, pensez à l'entretien des gouttières, pour éviter un dégât des eaux.

Une subvention pour le dalot

Suite à la réalisation du dalot, ouvrage sous chaussée, en juillet dernier, rue des Trois Villes, la ville vient de mobiliser le fonds de concours de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) à hauteur de 21 k€ sur les 69 k€ attribués.

coût des travaux

subvention

39 k€

21 k€



Lutte contre les inondations

Pour une bonne gestion des eaux pluviales

La gestion à la source des eaux pluviales consiste à récupérer les eaux de pluie au plus près d'où elles tombent.

Ainsi, l'eau s'infiltra naturellement dans le sol grâce à des aménagements perméables. Intégrée dans les projets urbains, cette approche permet de créer des espaces plus agréables, durables et mieux adaptés aux enjeux d'aujourd'hui.

L'infiltration ou le traitement de l'eau de pluie à la parcelle.

Voici quelques règles à respecter afin d'éviter les inondations de votre terrain, votre maison ou chez vos voisins, en cas de fortes pluies.

- Réutiliser les eaux de pluie. Il est interdit de les rejeter à la rue,
- Éviter d'imperméabiliser davantage votre parcelle ou de créer de nouvelles places de stationnement imperméabilisées ou d'arracher les haies. Vous risquez : une amende du code de l'urbanisme, une non-conformité de votre parcelle en cas de déclaration de travaux ou lors de la revente, un litige possible avec votre assurance ou celle de votre voisin, ou avec le gestionnaire des réseaux.

Quelques exemples d'aménagements

Noue, tranchée drainante, bassin d'infiltration, échelle d'eau, sols perméables poreux ou naturels, jardin de pluie, toiture végétalisée, récupérateur d'eau de pluie, puits d'infiltration.

Les efforts de tous profiteront à chacun.

Respectez le plan local d'urbanisme (PLU) et effectuez vos déclarations de travaux.

En cas de question, contactez le service urbanisme : 01 30 13 82 98
urba@lemesnilsaintdenis.fr



Un terrain de foot *rénové*

Esperée par ses utilisateurs, associations sportives, collégiens et habitants, la rénovation du terrain de football du Château devenait indispensable.

Depuis septembre dernier, la société SOTREN a retiré le gazon, aplani le sol, aligné les buts et replanté de l'herbe sur le terrain.

Le terrain n'est pas accessible afin de permettre l'enracinement et la germination du gazon. En attendant, le stade Guy Lefébure reste à disposition des utilisateurs.

Réouverture prévue au printemps prochain.

coût des travaux

25 k€

La mare de Rodon fait peau neuve

La dernière coupe des roseaux s'est révélée insuffisante. Une intervention plus radicale a donc été engagée sur la mare de Rodon en décembre.

Le chantier prévoit un curage complet ainsi qu'un arrachage mécanique des roseaux, afin de traiter durablement leur prolifération.

Pour empêcher leur repousse, une bâche subaquatique, maintenue par un enrochement, est installée au fond de la mare. Elle garantit l'efficacité du dispositif pendant environ quinze ans.

Ainsi, ces actions préservent la biodiversité, la surface d'eau libre et la longévité de la mare.

coût des travaux

126 k€

dont subvention de la CCHVC en cours.





L'avancée des travaux des écoles

À l'école de Champmesnil

Des travaux de rénovation sont prévus pour l'extension de l'office et les réfectoires de l'école.

La phase « d'Avant-Projet Détailé » est en cours. Elle correspond au moment où les choix techniques sont finalisés, les éléments dimensionnés et le budget défini.

Date de dépôt de permis prévisionnelle : fin février 2026.

À l'école du Bois du Fay

Les travaux livrés au dernier trimestre 2025 :

- L'école maternelle en septembre,
- L'isolation par l'extérieur de la façade nord de l'école élémentaire,
- 23 places de parking, rue de Provence dont 3 places PMR (mobilité réduite).

Les travaux en cours de finalisation :

- La toiture de l'école élémentaire,
- Le bassin de traitement des eaux de pluie, sous forme d'un aménagement paysager et d'une digue de terre,
- Les locaux du périscolaire, l'espace RASED pour les élèves en difficulté et la médiathèque seront aménagés pour accueillir, dans un premier temps, les classes élémentaires qui n'ont pas encore déménagé,
- La partie est de l'école élémentaire est en cours de travaux,
- La partie ouest est toujours occupée par les élèves. Les travaux devraient débuter après déménagement, courant février 2026,
- Les travaux de terrassement de la cantine et de l'office sont en cours.

Un outil pour planifier les travaux

La ville possède le logiciel Vialytics afin de réaliser un état des lieux précis des chaussées et des routes. Cet outil innovant permet de définir les priorités des travaux, en fonction des urgences, des nécessités et des coûts prévisionnels.

Grâce à Vialytics, la ville peut :

- Identifier les zones à risque et les nids de poule,
- Planifier les travaux de réfection de manière efficace,
- Optimiser les budgets alloués à la maintenance des routes.

Un outil au profit de la sécurité et de la qualité des infrastructures routières de la ville.

longueur de voirie

41 km



Retour en *images*



Forum des associations le 6 septembre dernier au complexe sportif Guy Lefébure



Cérémonie des bacheliers le 13 septembre dernier au Château-Mairie



Accueil des nouveaux habitants le 13 septembre dernier avec une visite de la ville et du Château-Mairie



Cérémonie du souvenir le 11 novembre dernier



Une naissance, une plantation organisée le 22 novembre dernier en présence des familles des enfants nés en 2025



Ramassage citoyen le 28 septembre dernier



Cérémonie des remises de médailles des bénévoles et des sportifs le 6 septembre dernier.

Après les 2 lauriers obtenus en 2022, le Conseil National des Villes Actives et Sportives distingue la commune au label.

Le Mesnil-Saint-Denis figure parmi les communes labellisées, désormais, 3 lauriers au titre du dispositif national "Ville Active & Sportive" 2025.

Le label valorise les villes qui placent l'activité physique et sportive au cœur de leur projet de territoire, autour des axes :
▪ favoriser la pratique pour tous,
▪ développer le sport-santé,
▪ soutenir le mouvement associatif,
▪ développer des infrastructures accessibles,
▪ organiser des événements fédérateurs.

Ville active et sportive

La ville obtient désormais 3 lauriers au Label "Ville Active & Sportive" 2025 !

Cette récompense met en valeur le travail des élus, des services et le collectif qui œuvrent en faveur du sport et du bien-être au sein du territoire.

La Ville remercie l'ensemble des acteurs, associations, bénévoles et partenaires pour leur contribution à la dynamique sportive locale.

Meilleurs voeux

Le Maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à la cérémonie des voeux qui se tiendra **samedi 3 janvier 2026 à 19h**, au gymnase Guy Lefébure, chauffé.

Ce moment de rencontre permettra de revenir sur les temps forts de l'année écoulée. La soirée se clôturera autour du verre de l'amitié.

Un rendez-vous festif pour bien commencer l'année.

“ Chacun de nous peut faire sa part, et c'est ensemble que nous ferons la différence. ”

Pierre Rabhi
Fondateur
du mouvement Colibris





Bienvenue !

Portraits d'agents

Amandine Lecluse

Passionnée par le métier d'animatrice, elle décide d'y consacrer sa vie professionnelle. Pendant plus de quarante ans, elle met son énergie au service des projets éducatifs d'une grande ville. D'animatrice à chef de service, elle gravit les échelons, guidée par la même conviction : créer du lien, faire grandir, transmettre et partager.

Toujours souriante, elle aime fédérer et donner du sens à l'action collective, dans un climat de confiance et de bienveillance.

Aujourd'hui, elle relève un nouveau défi en rejoignant la Ville en tant que cheffe du service Famille. Ce service regroupe la petite enfance, le scolaire et le périscolaire, les études surveillées, les ATSEM et l'éducatrice sportive. À la tête d'une équipe de 20 agents, elle se dit ravie d'intégrer une collectivité dynamique, entourée de professionnels compétents et investis.

David Méray

Fort d'une carrière militaire et d'une expérience dans la construction, David Méray, nouveau directeur des services techniques, a bâti son parcours sur le terrain. Il débute comme apprenti maçon, gravit les échelons jusqu'à devenir directeur de travaux.

Il trouve dans la commune un véritable confort de vie et s'épanouit dans ses fonctions de maître d'ouvrage, après avoir exercé du côté de la maîtrise d'œuvre. Son expérience lui

apporte une vision complète des projets : compréhension des enjeux financiers, suivi des plannings et management d'équipes.

Il encadre une équipe de 15 agents, notamment le centre technique municipal (CTM). Attaché à la transmission et à l'apprentissage, il met un point d'honneur à partager son savoir-faire avec ses équipes.

En dehors du travail, il cultive sa passion pour la moto, le tir et les sports de combat, et consacre son temps libre à sa famille.



Cédric Amiel

Après 24 ans d'expérience au sein de la gendarmerie en France (notamment en tant qu'officier de Police judiciaire à Chevreuse) et à l'étranger, Cédric Amiel, nouveau chef de service sécurité, sûreté, prévention des risques met aujourd'hui son expertise au profit de la commune.

À la tête d'une équipe de deux agents, il veille à la sécurité de la voirie, des bâtiments communaux et à la protection des abords des écoles. Il assure l'application du plan Vigipirate. Il participe également

à l'élaboration du plan communal de sauvegarde, en collaboration étroite avec les services de secours.

Son champ d'action s'étend aussi à la prévention dans les écoles et auprès de la population. Il supervise par ailleurs le réseau de vidéoprotection de la ville, composé, à ce jour, de 30 caméras.

En tant que pompier volontaire et ancien gendarme, rigueur, sang-froid et sens du contact sont les maîtres mots de son engagement.





Petits pas, grandes découvertes

À l'occasion des balades littéraires en octobre dernier, familles, assistantes maternelles et professionnelles de crèche se sont retrouvées au relais petite enfance avec leurs tout petits pour partager un moment de découverte.

Histoires contées, jeux dans les feuilles et mélodies ont permis l'éveil des sens, l'imagination et la curiosité de chacun.

Cette balade n'est qu'un aperçu des nombreuses activités proposées tout au long de l'année par le relais :

- Cafés-parents – pour échanger autour de la parentalité dans une ambiance conviviale.
- Ateliers enfant-parent – pour jouer, créer et partager sur le développement des tout petits.
- Ateliers sensoriels et motricité – pour explorer, toucher, bouger en douceur.
- Spectacles musicaux – pour éveiller l'écoute, la joie et le plaisir des sons dès le plus jeune âge.
- Balades littéraires – pour une découverte de la nature en histoires et en chansons !

Le relais petite enfance est un lieu gratuit et ouvert aux (futures) familles et professionnels de la petite enfance pour les accompagner avec bienveillance. Il favorise l'éveil des enfants et crée du lien au quotidien.

Venez participer aux prochains rendez-vous.

Atelier motricité encadré par une psychomotricienne certifiée
Samedi 31 janvier 2026 de 9h30 à 11h30

Atelier gratuit réservé aux enfants de 0 à 3 ans.

Un café-parent sur l'épuisement parental
Samedi 28 mars 2026 de 9h30 à 11h30

Comprendre comment s'installe l'épuisement, les causes et partager ensemble des idées pour apaiser le quotidien.

Atelier gratuit sur inscription obligatoire.

Renseignements et inscriptions

petiteenfance@lemesnilsaintdenis.fr ou 01 34 61 12 25

Des jouets pour tous !



Pour la cinquième année consécutive, l'Union des associations autonomes des parents d'élèves de Champmesnil et de Bois du Fay a organisé, du 21 au 26 novembre, une collecte de jouets au profit de la Croix Rouge de Chevreuse. Une belle occasion de partager, de donner une seconde vie aux jouets et surtout, d'apporter un peu de magie dans le cœur des enfants les plus démunis. Grâce à cette initiative, la solidarité continue de grandir au Mesnil-Saint-Denis.

Merci aux bénévoles et familles donatrices pour leur générosité et leur engagement qui font de cette collecte un rendez-vous de partage et d'humanité chaque année.

Inscriptions scolaires

La période de pré-inscription pour la rentrée scolaire est désormais ouverte !

Inscrivez votre enfant né en 2023, jusqu'au 18 février 2026.

Contactez le service Famille : **01 30 13 82 97**
 enfance-education@lemesnilsaintdenis.fr

En route vers la maternelle !
N'attendez pas le dernier moment !

La ville solidaire pour le Téléthon



Pour 2025, déjà **2 069 € récoltés** sur la ville grâce à votre incroyable générosité !

De nombreuses actions ont été menées toute l'année au profit de la recherche et des personnes atteintes de maladies génétiques rares.

Un immense merci à tous ceux qui ont déjà donné, à ceux qui donneront autrement, et à tous les bénévoles qui s'engagent sans compter. Merci aux associations engagées, l'ASMD, le club de bridge, l'association L'Air de Rien, le Comité des Fêtes, Ren Car 78, ... et bien d'autres.

Grâce à vous, Le Mesnil-Saint-Denis peut être fier !

Les malades et leurs familles comptent sur vous ! La santé est un trésor, prenez soin de vous et de vos proches.



Le Mesnil voit la vie en rose

La ville s'est parée de rose à l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Au-delà du symbole, cette campagne rappelle l'importance de l'information et du dépistage précoce, indispensables pour sauver des vies. Pendant un mois, chaque soir, le Château-Mairie et sa grille d'entrée s'illuminaient de rose, témoignant de l'engagement de la commune pour cette cause solidaire.

Un grand merci aux associations et à tous les acteurs mobilisés, notamment le Lions Club, qui a organisé un concert caritatif le 11 octobre dernier.

Une rampe qui donne de l'élan à l'accessibilité

La Ville poursuit ses actions en faveur de l'accessibilité. Une nouvelle rampe pour personnes à mobilité réduite (PMR) a été installée, en octobre dernier, au niveau du hall du Château, en remplacement de la précédente. Elle permet un meilleur accès aux salles d'apparat.

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des actions menées pour rendre la commune plus accessible :

- la rampe d'accès PMR de la salle Gassendi,
- l'accès aux tennis couverts du stade Guy Lefébure,
- la réfection du pont d'accès à la mairie dont le pavage est adapté aux fauteuils roulants,
- la création d'un arrêt de bus adapté aux personnes à mobilité réduite rue Emile Fontanier.

Donnez votre sang pour sauver des vies

Les prochaines collectes de sang se dérouleront jeudi 8 janvier et lundi 8 juin 2026 de 14h30 à 19h30 dans la salle du Club des Amis Retraités. Inscription obligatoire sur le site de la ville.

La collecte du 15 septembre dernier a accueilli 40 volontaires. Merci aux bénévoles et aux donneurs.



Les seniors en rythme

Organisée par le CCAS, la semaine Seniors a été rythmée par des moments de partage et de convivialité.

Le temps fort : l'animation dansante qui a fait bouger et sourire tous les participants.

Les aînés mesnilois ont profité d'un large choix d'activités en collaboration avec les associations locales : gym équilibre et mémoire, vannerie, atelier floral, stretching postural, rencontres intergénérationnelles, marche, bridge, peinture, œnologie, prévention des arnaques et conseils à la conduite.

Un grand merci à tous pour leur participation et leur bonne humeur !
Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Après-midi festive

Vous avez plus de 64 ans ?

Venez partager un moment festif organisé par la ville le **samedi 17 janvier 2026** à 14h, au préau de l'école Champmesnil.

Pour y participer, inscrivez-vous au CCAS
ccas@lemesnilsaintdenis.fr
ou sur place en mairie.

Protégeons les plus fragiles

Cet été, les services municipaux ont été mobilisés à l'occasion du plan canicule, en juin et en août.

À chaque activation par la préfecture, la commune a l'obligation de contacter les personnes inscrites sur le Registre Nominatif Communal (RNC).

Le registre recense les personnes âgées, isolées ou fragiles : à ce jour, environ 300 Mesnilois. L'inscription est volontaire, réalisée par l'intéressé ou par un proche. Les données sont strictement confidentielles et utilisées en cas de déclenchement préfectoral.

Un geste simple qui peut sauver des vies.

Pour renforcer la prévention, manifestez-vous sur le site ou au CCAS :

ccas@lemesnilsaintdenis.fr

01 30 13 86 66

En cas de changement de situation, merci de prévenir le CCAS.



Christophe Buhot, Maire, aux côtés des membres de la direction de l'EHPAD

Une nouvelle aventure pour L'EHPAD de Fort Manoir

L'EHPAD de Fort Manoir continue désormais ses activités sur la commune de Vélizy.

Cette évolution résulte d'une décision départementale, indépendante de la volonté de la commune.

L'établissement a contribué depuis des décennies à accueillir avec bienveillance les aînés et à animer la commune.

Les soixante-dix résidents concernés bénéficient d'un accompagnement dans les meilleures conditions, dans la continuité du travail réalisé au Mesnil. Le lien tissé entre la commune, les équipes de l'EHPAD et les familles restera fort, dans le respect des valeurs humaines qui ont toujours guidé cette collaboration.

Retour en *images*



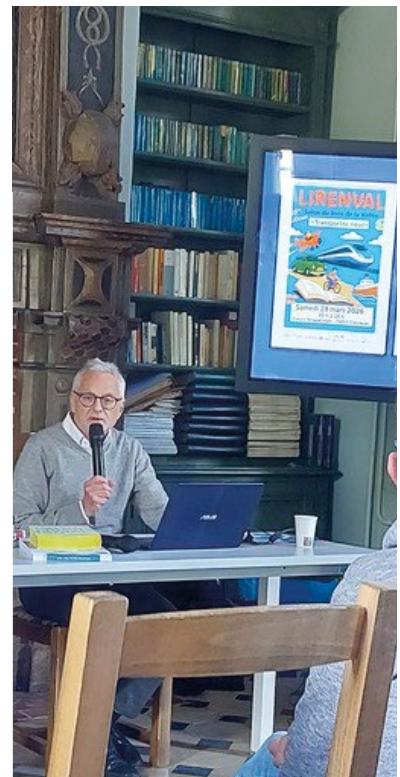
Concours de tir à l'arc en octobre dernier pour la section de l'ASMD



Rassemblement Ren'Car 78 au profit du Téléthon en octobre dernier



Rassemblement des véhicules Alpine en octobre dernier au Château-Mairie



Conférence Lireval le 28 septembre



Brocante le 12 octobre dernier, dans le cadre de la fête de la Saint Denis sur le parvis de l'église, organisée par le Comité des Fêtes



Exposition « La vie » par l'association Délit d'art en novembre dernier, au Château-Mairie

Une Ministre au Mesnil

Non aux violences faites aux femmes

Al'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Lions Club des 3L* a inauguré le 21 novembre dernier un banc rouge sur la place de l'Église.

Ce geste symbolique vise à rappeler la lutte contre les violences faites aux femmes, à honorer les victimes. Une mobilisation soutenue par la Ville pour encourager la prise de conscience collective.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Son intervention, aux côtés des autorités locales, a rappelé l'importance d'un engagement continu face à un fléau qui touche encore trop de femmes au quotidien.



De gauche à droite : Christophe Buhot, Maire, Nicolas Ventre, Sous-Préfet, Aurore Bergé, Ministre, Laurent Mazaury, Député, Anne Grignon, Présidente de la CCHVC, Jacques Le Lostec, membre fondateur du Lions Club, Bertille Bonnain, 1^{re} Adjointe au Maire

Ensemble, faisons du rouge la couleur de la conscience et du respect.

*3L : Les Essarts-Le-Roi, Le Mesnil-Saint-Denis et Le Perray-en-Yvelines.



Les Colibris déploient leurs ailes

Le Groupe Local Colibris du Mesnil propose toute l'année de nombreux ateliers : bouturage, troc de graines, compostage, vannerie, sorties à vélo, sensibilisation, autopartage...

L'association prévoit pour 2026 plusieurs actions : déploiement du deuxième site de compostage collectif, cuisine végétale, atelier de tri des déchets, cosmétiques « faits maison », sortie champignons, panneaux de signalisation vélo, visite de jardins exceptionnels.

En décembre, l'association Colibris était présente au marché de Noël avec notamment une vente d'objets au profit du Téléthon.



Une rentrée réussie pour le CLC

Après la pause estivale, le Centre Loisirs et Culture (CLC) a repris ses activités dès la rentrée de septembre. La Ville a confirmé le partenariat avec l'association, assurant un fonctionnement clair et durable. En plus de la subvention annuelle de 90 000 €, la Ville a accordé 120 000 € supplémentaires pour soutenir des activités culturelles gratuites pour tous.

Ce partenariat met aussi l'accent sur la jeunesse. L'association poursuit ses nombreuses activités : danse, théâtre, musique, arts plastiques, photographie, stages, Répar'Cafés, contes, Zik'Hours, Choco-Théâtre, Apéros Jazz...

Merci au CLC pour l'organisation du Marché de Noël, rendez-vous incontournable de décembre.

Un voyage pour 40 ans du jumelage

À l'occasion du 40^e anniversaire du jumelage entre Le Mesnil-Saint-Denis et Hankensbüttel, une délégation s'est rendue en Allemagne en octobre dernier.

Une quarantaine de Mesnilois ont partagé un voyage riche en émotions.

Au programme : découverte de la région, des projets inspirants et visites culturelles.

Merci au comité de jumelage de faire vivre l'amitié franco-allemande.

Victoire des robots mesnilois

L'association Octopouce, en partenariat avec le Hatlab, le fablab du Mesnil, a proposé cette année à un groupe de collégiens des ateliers de robotique.

Leur robot a participé au concours de robotique de Magny et a obtenu une remarquable 2^e place.
Félicitations à eux !

Ce projet illustre parfaitement des valeurs portées par les deux associations :

- L'accompagnement des jeunes dans des projets concrets,
- Le partage de savoirs et la transmission intergénérationnelle,
- L'accès à la culture scientifique, technique et manuelle pour tous.



Toute l'année, Octopouce propose des ateliers intergénérationnels et des activités culturelles, portés par les valeurs d'entraide. Le Mesnilab (Hatlab) met à disposition du public des outils technologiques (imprimantes 3D, graveuse numérique, découpeuse laser, etc.) et propose des formations et créations collaboratives.

Renseignements : Octopouce 06 36 15 23 12
contact.octopouce@gmail.com

Animations du Comité des Fêtes

Samedi 11 avril

Chasse aux œufs, en partenariat avec les associations Les Amis du Château et le Syndicat d'Initiative, dans le parc du Château-Mairie.

Renseignements

www.cdfmesnil.fr

Samedi 28 mars

Carnaval, défilé dans les rues du Mesnil, concours de dessins et de déguisements sur le thème des saisons !

Animations et goûter offerts aux enfants dans le parc du Château-Mairie.



Evènements du Syndicat d'Initiative

Dimanche 25 janvier à 15h

à la médiathèque

Les Nuits de la Lecture avec Marine de Mazery.

Dimanche 15 février de 18h à 19h30

au Château-Mairie

Histoire de Trappes avec une conférencière du Musée de la Ville de SQY.

Dimanche 12 avril de 18h à 19h30

au Château-Mairie

Concert de musique baroque

Le Curieux Quatuor.

Renseignements : 07 81 76 23 48

syndicat.initiative.78320@gmail.com



Chapeau aux Champions



Un jeune champion mesnilois en argent !

À 12 ans, Kaïs Chafia s'est illustré en décrochant la médaille d'argent lors de la finale nationale du Challenge des jeunes athlètes handisport. Le jeune sportif mesnilois est né avec une agénésie tibiale. Depuis l'âge de 2 ans, il porte une prothèse tibiale. Licencié à l'EASQY, il s'entraîne avec des athlètes valides et a rapidement trouvé sa voie dans ce sport qui valorise autant la persévérance que la performance. Après avoir exploré le football, la natation, le basket ou encore le judo, Kaïs s'épanouit désormais pleinement sur les pistes d'athlétisme.

Un beau parcours, symbole de courage, de travail et de rêve — celui, peut-être un jour, de participer aux Jeux paralympiques !

Une Mesniloise aux Mondiaux de badminton

Cet été, la Thaïlande accueillait les Championnats du monde vétérans de badminton. Parmi les représentants français, Marie-Christelle Cochet, membre de la section badminton de l'ASMD, a brillamment porté les couleurs de la ville.

Selectionnée pour cette compétition internationale, elle s'est préparée avec rigueur tout l'été. Après deux victoires, son parcours s'est arrêté en huitièmes de finale.

Au-delà du résultat, Marie-Christelle retient une expérience unique : « L'intensité, les émotions, la cohésion entre les joueurs français... Une semaine magique ! » Félicitations à elle pour ce parcours !



Le foot au féminin

La section football de l'ASMD continue de se développer. Encadré par cinq dirigeantes, le football féminin a vu le jour en juin 2021 avec la création de la section féminine adulte, une initiative portée par les mamans de jeunes licenciés. Aujourd'hui, le groupe compte 25 joueuses.

En septembre dernier, deux nouvelles catégories sont venues compléter la section :

- 10-13 ans : 30 joueuses
- 14-15 ans : 10 joueuses

Félicitations à l'ASMD pour la mise à l'honneur des femmes dans le sport !



Recyclez votre matériel de sport

L'ASMD met en place une collecte de matériel sportif aux gymnases Lefébure et Champaigne, confié à un éco-organisme agréé pour sa gestion du tri.

Tout matériel de sport est accepté sauf les vêtements et les baskets (excepté les baskets «techniques» comme les crampons).

Infos pratiques

Protoxyde d'azote Un gaz hilarant mais mortel



Ces cartouches métalliques, prévues à l'origine pour les siphons à chantilly, sont aujourd'hui largement détournées par les jeunes à des fins récréatives. Une pratique qui peut sembler anodine, mais qui comporte de véritables dangers pour la santé : troubles neurologiques, perte de motricité, brûlures par le froid, risques d'asphyxie, risques létaux... Prévenir ces usages à risque est indispensable.

Les conséquences ne s'arrêtent pas là. Jetées dans les ordures ménagères, ces cartouches deviennent également un danger pour ceux qui collectent et trient les déchets. Dans certains centres de

tri, des explosions dans les fours ont déjà été signalées, entraînant d'importants dégâts, des arrêts d'exploitation et mettant en péril la sûreté des agents.

Pour la sécurité de tous, déposez toujours ces cartouches en déchèterie.

Bannissez ces pratiques pour protéger vos enfants. Parlez-en autour de vous : informer, c'est protéger.

Offrez une seconde vie à votre sapin



Après les fêtes, pensez au recyclage de votre sapin.

Une zone de collecte sera mise en place du 7 au 23 janvier 2026, afin de permettre leur valorisation en déchets verts.

Rendez-vous devant l'ancien centre de loisirs le long du parking des ateliers municipaux au 17 avenue du Maréchal Joffre.

Sont acceptés : les sapins naturels, non flockés et sans sac à sapin.

Ne sont pas valorisables : les sapins artificiels, flockés, ou déposés avec un sac à sapin ou un sac poubelle. Ils doivent être apportés en déchèterie.

Un petit geste qui fait une grande différence pour l'environnement !

Naviguez en ligne sereinement

5 conseils pour vous protéger !

La sécurité en ligne commence par de bonnes habitudes.

Utilisez des mots de passe forts et uniques, activez la double authentification, et méfiez-vous des emails ou liens suspects.

Mettez régulièrement à jour vos appareils et logiciels.

Sauvegardez vos données importantes et évitez de partager trop d'informations personnelles sur les réseaux sociaux.

Ces gestes simples renforcent votre protection face aux cyberattaques.

Mon oxyde de carbone Un ennemi invisible à la maison

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et potentiellement mortel. Il se forme lorsqu'un appareil à combustion fonctionne mal : chaudière, poêle, cheminée, chauffe-eau, gazinière ou encore chauffage d'appoint.

Invisible et indétectable sans appareil, il peut provoquer maux de tête, vertiges, fatigue, puis une perte de connaissance.

Les principaux dangers dans la maison

- Appareils mal entretenus ou vétustes.
- Conduits d'évacuation encrassés.
- Utilisation d'appareils extérieurs en intérieur (barbecue, groupe électrogène).
- Mauvaise aération des pièces.

Les précautions essentielles

- Faire entretenir chaque année chaudières, poêles et conduits.
- Aérer quotidiennement et garder les

ventilations ouvertes.

- Ne jamais utiliser d'appareil de combustion prévu pour l'extérieur dans un espace fermé.
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone fiable et changer les piles régulièrement.

En cas de suspicion d'intoxication

Aérez immédiatement, quittez les lieux etappelez les secours (112 ou 18).



Le SICTOM assure la *continuité*

Suite à la dissolution du SIEED, le SICTOM de la région de Rambouillet devient votre nouvel interlocuteur pour la gestion des déchets, à partir du 1^{er} janvier 2026.

La prestation reste assurée par l'entreprise SEPUR, en conservant les mêmes jours de collecte.

Le 8 novembre dernier, le SICTOM a organisé une réunion d'information à destination des habitants.

Rien ne change, à part de nouveaux interlocuteurs !

Ordures ménagères : mardi ou vendredi selon secteur.

Tri sélectif emballages, papier : jeudi.

Végétaux : d'avril à décembre, jeudi, en période estivale tous les 15 jours.

Verre : collecte en borne d'apport volontaire.

Déchèterie

Vous êtes accueillis à la déchèterie de Maurepas et aux déchèteries du SITREVA. Vous devez demander votre carte de déchèterie à Maurepas (SQY), si vous n'en possédez pas.

Collecte des encombrants

Prenez rendez-vous : 0 800 49 50 61

(numéro vert)

Uniquement sur rendez-vous.

Bacs et composteurs

Désormais, les composteurs sont gratuits. Une centaine a été distribuée le 8 novembre dernier.

Faites une demande en ligne.

🌐 www.sictomregionrambouillet.com
rubrique « mes démarches »

Le coin des lecteurs

Découvrez l'ouvrage « Chevreuse et ses vallées », le périple d'un cycliste, à la rencontre des paysages, de l'histoire et des villages qui font la richesse de la région. Trois amis de la Vallée — dont une Mesniloise — ont uni leurs talents et leurs passions pour donner vie à un livre illustré, véritable hommage au territoire.

Les pages regorgent de photos, de récits vivants et d'anecdotes sur les lieux et personnages qui ont façonné la Vallée. Le narrateur, à vélo, entraîne le lecteur sur un itinéraire bucolique entre la Mérantaise, le Rhodon, l'Yvette et les Vaux de Cernay.

🌐 Renseignement : chevreuseetsesvallées@hotmail.com



Entretien des haies

Pensez à planifier l'entretien de vos haies, dès la sortie de l'hiver, avant la reprise de la végétation. Pour rappel, les haies qui débordent sur les trottoirs ou la rue doivent être taillées pour permettre une circulation fluide et sécurisée, notamment pour les poussettes et les fauteuils roulants. Pensez à la déchèterie ou à utiliser votre conteneur dédié pour vos déchets verts, entre mars et décembre.





Bienvenue aux tout petits administrés

06 août DUFFAUT Chiara
16 août COMBEDOUZON Alexis
17 août MESSAOUR Imran
18 août KEITA Morlaye
3 septembre DOUICH Issa

30 septembre MORIN Eva
9 octobre MILAD Amaury
16 octobre ABBOU Adem
28 octobre FERRAZ Leonor



Ils se sont dit « oui »

4 septembre
PROENÇA Tom & LOUIZA Amel
6 septembre
GRUCHET Sébastien & ADIYA Tungalab
CUQUEL Eric & FERRAND-CIANDET
Sandrine
4 octobre
MOLLET Mariane & FILS--CAPAROS
Samuel
4 octobre
BENITSA Alexis & ATOUT Katia

18 octobre
RAËS Laurent & CASTALDI Véronique
25 octobre
TARDELLA Clément & VILLOING
Anne-Lise
8 novembre
CANTARERO Fanny & BEIS Martin
15 novembre
DION Jean-Paul & DIONIS Jocelyne



Ils nous ont quittés

26 mai BAHAMON vve. BORRERO
SCARPETTA Maria Del Carmen
26 juillet FREMAUX Jean-Pierre
11 août DELAPLACE vve. VAILLANT
Raymonde
21 août LEROUX Jean
31 août FLAVIANO vve. MARTINICO
Marthe
27 septembre LAGLASSE ép. GONDON
Danielle
1 octobre GREINER Daniel
2 octobre GAY Jacques

3 octobre CARON ép. MOURAUX
Marie-Pierre
5 octobre LE BERRE ép. CALENDRIER
Yvane
6 octobre SERVANT vve. SAMSOEN
Yvette
7 octobre CORNU Viviane
15 octobre COURTY Jean-Pierre
23 octobre GUILLEMOT Jean
14 novembre CHEVRIER ép. ROUBION
Elisabeth
23 novembre CREE Elizabeth

Hommage à Yvane

Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et sociales de 2001 à 2008, Yvane Calendrier mena avec conviction la réorganisation des écoles : transfert des élèves du Château vers Champmesnil et Bois du Fay, puis agrandissement de la maternelle de Champmesnil. En matière sociale, elle initia la création d'un groupe de travail pour soutenir les demandeurs d'emploi, fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide.

Amoureuse de la langue française, passionnée de lecture et d'écriture, Yvane exprimait sa sensibilité à travers des poèmes en alexandrins.

Discrète, bienveillante, attentive aux autres, elle laissait à chacun le souvenir d'une femme cultivée, sincère et profondément humaine.

Son engagement, sa douceur et sa force tranquille continueront longtemps d'inspirer celles et ceux qui l'ont connue.



Poème À l'amour

Nous aurons des matins à nul autres semblables,
Pour ne l'avoir jamais considéré vaincu
Et pour l'avoir prêché autant que soutenu,
Nos vies auront été des causes défendables.

Et de l'avoir porté, serait-ce à bout de bras,
A se briser les os, contre sages et fous,
Sans douter jamais, sans jamais être las,
Nous aurons su un jour ce que c'est d'être nous.

Nous, jusqu'à bout de force, mais nous en permanence,
Jusqu'à s'en effacer, n'être plus qu'un parfum,
Un châle délaissé, une infime présence,
Une trace de pas dans l'allée du jardin.

Il est un héritage et la raison de tout,
Le par quoi, même à terre, nous nous tenons debout,
Il ne sera jamais ni bien mon bien ni mon dû
Mais L'aurais-je gardé que je l'aurais perdu.

d'Yvane Calendrier, 14 octobre 2010

Message de paix à tous

La mandature actuelle s'achèvera avec les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Le 11 novembre dernier, c'était la dernière fois que notre maître de cérémonie célébrait ce moment du souvenir. Il a su trouver les mots, s'adresser aux jeunes comme aux anciens. Il a été applaudi spontanément. Merci à Gilles Roubion pour son engagement.

Nous remercions les participants actifs et le public présent pour cet événement, qui ont su exprimer au fil des cérémonies toute l'importance du devoir de mémoire : collégiens de Ste Thérèse, chorales, scouts et guides de France, porte drapeaux, élus, citoyens...

Christophe Buhot, notre Maire, a rappelé que la paix est précieuse, n'est jamais acquise, qu'elle se gagne, se construit, se conforte. Nous devons rester vigilants collectivement et œuvrer pour la concorde.

La paix se construit par l'échange, comme

le voyage du comité de jumelage en octobre à Hankensbüttel. Cédric Houriez, adjoint à la vie associative, a porté la parole de notre commune avec un message de paix et d'amitié à nos amis et correspondants allemands. Merci aux comités de jumelage et à ceux qui œuvrent à la paix sur notre continent depuis plus de 40 ans avec ces échanges.

La paix se construit grâce au sport. Le 30 octobre, la commune a reçu 3 lauriers à la cérémonie nationale « Ville active et sportive ». Cette distinction récompense le travail des élus, des agents, des responsables, bénévoles, adhérents et sportifs, avec la coordination de Sylvie Rouet, adjointe au Sport. Merci à tous.

La paix se construit par l'Education. Merci aux élus et aux agents de la collectivité qui ont œuvré quotidiennement dans nos établissements scolaires en appui des directrices et enseignants et aux côtés des associations de parents d'élèves. Nous

souhaitons à nos élèves de devenir des citoyens éclairés pour construire la paix. En paix, notre commune bouillonne d'initiatives en tout genre pour tisser des liens et fédérer autour d'actions collectives. Cette année encore se termine par 2 événements majeurs en décembre : le Téléthon et le Marché de Noël. Merci à tous les acteurs mis par des valeurs de fraternité et de partage, aux agents organisateurs de ces événements solidaires et festifs, aux commerçants et aux associations partenaires.

Ce mandat émaillé de crises aussi nombreuses qu'inédites a montré une équipe au service des habitants pour construire, défendre et améliorer votre cadre de vie.

En cette fin d'année, nous vous adressons tous nos vœux de paix, de santé et de bonheur.

**Les élus de la Majorité
Renaissance Le Mesnil-Saint-Denis 2020**

Fin de ce mandat en mars 2026

A la veille de sa clôture, il est temps de dresser le constat des choix, du Maire et de son équipe, qui impactent notre Commune.

La révision du Plan Local d'Urbanisme conduit à une densification accrue des zones urbaines : davantage de bâtiments à étages modifient la physionomie "village" du Mesnil, circulation augmentée, infrastructures et équipements saturés. Un nouveau groupe scolaire était indispensable. Toutefois 13,5 M€ pour une réhabilitation, au budget déjà dépassé, suscite la perplexité. Une rénovation peut sembler vertueuse mais doit être maîtrisée. Un établissement neuf de plein pied, à l'architecture moderne, à énergie passive, aurait généré zéro nuisance pour les usagers et les riverains, tout en étant plus économique en fonctionnement pour les Mesnilois.

L'aménagement de la coulée verte, reprise d'un projet de la mandature précédente, n'a pas été traité dans sa globalité car son point névralgique le rond-point de Champmesnil,

n'a pas été budgétisé. Le 30 km/h sur l'ensemble de la Commune a été instauré sans anticipation des dangers liés aux départementales, aux priorités complexes ou aux circulations cyclistes à contre-sens.

Côté management en Mairie : une trentaine de départs en moins de 6 ans ! Des embauches de "chefs de service" à profusion, parfois pour 2 employés, pour moins de services mais davantage de coût budgétaire.

Sur le plan financier, les recettes d'investissements s'amenuisent et les dépenses s'envolent. La solution ? L'emprunt !

La démocratie participative en étandard, se traduit de fait par des consultations post décisions, des informations post actions, ne laissant guère de place à l'expression citoyenne.

Une constante : la gouvernance d'un cercle restreint d'élus, ne s'encombrant pas d'avis divergents, affichant la maîtrise mais surfant sur l'approximation.

Nous, fidèles à notre engagement depuis près de 6 ans, continuons à rappeler que la Commune appartient à ses habitants, que transparence et bonne gestion sont une nécessité.

Nous avons la chance de vivre en France, pays démocratique où la parole est libre, alors laissons place au débat public, dans le respect et l'honnêteté.

Que 2026 soit une année de dialogue, de cohésion et d'initiatives pour que chaque Mesnilois soit entendu et se sente concerné. Que les futurs projets soient ambitieux et respectueux. Que notre Commune préserve son identité et son cadre de vie.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de joie et une excellente santé ! Merveilleuse année à tous !

Vos élus d'opposition :
**Cédric Chauvierre, Véronique Dez,
Hermenegildo Mendes Marques, Hélène
Batt-Fraysse, Jean-Marc Bruisson, Sylvie
Legrand.**

Protégez les hérissons

Les hérissons ont besoin de vous !

Silencieux et discret, ce mammifère est le véritable allié du jardinier.

Il se régale de limaces, escargots et autres insectes nuisibles.

Il veille à l'équilibre de la nature.

Ce petit animal utile est en danger.

Chaque année, beaucoup disparaissent en tentant de traverser les routes, ou contaminés par des produits chimiques dans leur alimentation.

À l'automne, le hérisson prépare son hibernation.

Gardez un coin nature avec un tas de feuilles ou de bois. Un refuge parfait essentiel à sa survie.

Pour l'aider à circuler sans risque, un simple geste suffit.

Laissez un passage d'environ 10 cm entre vos clôtures ou vos grillages.

Ce petit tunnel lui permet de se nourrir et de se reposer.

En reliant vos jardins, vous tissez une ville plus vivante et bienveillante.

Prenez soin des hérissons

Ils vous offriront un jardin en meilleure santé.

Plus d'informations sur le site
 hameaudesherissons.fr

